

Pour le Canada, l'élément capital de cette entente c'est qu'on a ainsi reconnu à l'échelle internationale la validité de notre décision de laisser le dollar canadien continuer de flotter. L'accord de Washington réglait pour le moment l'aspect monétaire du problème, et nous avons pu nous attaquer à la question des échanges commerciaux bilatéraux. Des difficultés au chapitre des relations commerciales canado-américaines existaient depuis longtemps déjà. Elles n'avaient été que provisoirement reléguées à l'arrière-plan par l'inquiétude qu'avait suscitée la surtaxe. L'exemple le plus évident en est le pacte de l'automobile. Nos deux pays en discutaient déjà depuis quelque temps, mais de nouvelles difficultés surgirent avec l'introduction de mesures législatives concernant la Société américaine des ventes internationales (DISC). Il existait, en outre, de part et d'autre, un grand nombre d'autres problèmes commerciaux épineux. Nous avons tenté, au cours de l'hiver, de régler une partie de ces problèmes par la négociation d'un ensemble de concessions réciproques et équilibrées avec les États-Unis. Le Gouvernement canadien a alors fait connaître confidentiellement sa position au Gouvernement des États-Unis, mais cette tentative de négociations a échoué. La situation actuelle se résume à ceci: les négociations sur les problèmes commerciaux à résoudre doivent reprendre à une date qui n'est pas encore fixée. En attendant, chaque partie examine sa position.

Entre-temps, le Gouvernement a déposé en Chambre un projet de loi visant à contrôler la prise en charge de sociétés canadiennes par des capitaux étrangers. Le débat sur ce projet de loi se poursuit au Parlement. Le but du Gouvernement est qu'il soit adopté d'ici la fin du mois. A la rigueur, il s'agit là d'une question strictement canadienne et non d'un problème bilatéral. Mais nous savons tous que les capitaux dont il s'agit proviennent surtout des États-Unis et que la question du degré auquel les capitalistes américains sont maîtres des secteurs de l'industrie et du commerce canadiens est chaudement débattue au pays.

Voilà donc les principales questions économiques qui ont marqué les relations entre le Canada et les États-Unis au cours des derniers mois. Mais des questions d'un autre ordre ont aussi retenu notre attention, notamment celles des ressources énergétiques et de l'environnement. L'automne dernier, l'administration des États-Unis a procédé à un essai nucléaire souterrain sur l'île d'Amchitka. Ce printemps, elle a autorisé la construction du pipeline Trans-Alaska, accroissant de la sorte les craintes que les deux pays ne courent de graves risques de déversement de pétrole, si jamais le pétrole de l'Alaska est acheminé par les détroits de Georgie et de Juan de Fuca. Un sinistre présage des dangers auxquels nous sommes exposés s'est manifesté il y a à peine deux semaines lorsqu'une fuite de pétrole — heureusement petite — s'est produite à Cherry Point, port situé juste au sud de la frontière canado-américaine.